



## Consignes aux auteurs

Rappelons que la revue *Vita Latina* accueille **TOUTES les propositions d'articles et pas seulement celles qui concernent les préparations aux concours**. Les articles peuvent être rédigés non seulement en français mais aussi, lorsque c'est la langue de travail de l'auteur, en allemand, anglais, espagnol ou italien.

### 1. Comment proposer un texte à la revue ?

Tous les textes doivent être envoyés par courriel (aux formats .doc ou .docx **et .pdf**) à Régine Utard ([regine.utard@wanadoo.fr](mailto:regine.utard@wanadoo.fr))

Les auteurs doivent **préciser leurs adresses - électronique** (pour recevoir un tiré-à-part de leur texte après publication) et **postale** (pour recevoir un exemplaire de la revue).

**NB : si leur texte est retenu pour publication dans la revue *Vita Latina*, les auteurs s'engagent expressément à ne pas publier le même texte dans une autre revue.**

La revue accueille volontiers les travaux **des jeunes chercheurs**. Pour autant, les textes des doctorants et post-doctorants doivent être présentés avec la caution préalable de leur directeur de recherche.

### 2. Règles générales de présentation

Merci de respecter **scrupuleusement** les indications suivantes :

- ✓ Caractères : **12 pts Times ou Times New Roman pour le texte, 11 pts pour les citations et leur traduction, et 10 pts pour les notes.**
- ✓ Interligne simple
- ✓ Marges justifiées
- ✓ Pour la première ligne des paragraphes, retrait positif de 1 cm à gauche.
- ✓ Quand il y a du grec, le saisir de préférence en Unicode (voir site [lexilogos https://www.lexilogos.com/clavier/ellenike.htm](https://www.lexilogos.com/clavier/ellenike.htm)) ou, à défaut, en supergreek.
- ✓ Caractères en majuscule ou petite majuscule accentués : À, É, etc.
- ✓ Guillemets français (« ... ») pour les citations, les apostrophes ('...') étant réservées aux citations insérées dans une autre citation.
- ✓ Ne pas souligner les mots importants, mais les mettre en gras.

### 3. Articles

#### • Présentation générale

- ✓ Les articles proposés n'excéderont pas, dans la mesure du possible, **45 000 signes** (espaces, notes et bibliographie compris).
- ✓ Chaque article sera **précédé d'un résumé** (de cinq à dix lignes) en **français et d'un en anglais, avec, en gras, les mots-clés.**
- ✓ **Le nom de l'auteur** (en petites capitales), **l'établissement et le laboratoire de rattachement** (avec le numéro d'identification) seront indiqués sous le titre de l'article :

Exemple :

**Béatrice BAKHOUCHE  
Université Montpellier 3  
CRISES – EA 4424**

- ✓ Les titres des parties seront, le cas échéant, composés en gras, et alignés à gauche sans retrait. Ils seront numérotés et hiérarchisés selon le principe suivant :

**1. Titre de niveau 1**

**1.1. Titre de niveau 2**

**1.1.1. Titre de niveau 3**

**2. Titre de niveau 1**

- **Citations**

- ✓ Les auteurs doivent porter une attention toute particulière à **la retranscription des citations latines et grecques, qui apparaissent dans le corps du texte et sont obligatoirement suivies de leur traduction en français** (ou, le cas échéant, dans la langue utilisée pour l'article) **sans guillemets**.
- ✓ **L'ensemble (texte ancien + traduction), composé en corps 11 pts, est précédé et suivi d'une ligne de blanc, avec interligne simple, et justifié avec retrait positif de 1 cm à gauche.**
- ✓ Les citations de textes latins sont données en italiques.
- ✓ Pour les citations de textes grecs, on utilise une police unicode, par exemple celle du site Lexilogos (<https://www.lexilogos.com/clavier/ellenike.htm>).
- ✓ **La référence du passage cité** (auteur, œuvre, livre ou chant, paragraphe ou vers), **séparée du texte latin par une tabulation, est donnée entre parenthèses dans le corps du texte**. Elle est indiquée en abrégé, le plus simplement possible :

**Exemples :**

**(Cic. *Inu.* I, 82)**

**(Hor. *S.* I, 7, 19-22)**

**(Tac. *An.* IV, 2, 5)**

**(Verg. *En.* VI, 14-17)**

- ✓ Lorsqu'une citation est abrégée ou un membre de phrase omis, on le signalera par les trois points entre crochets droits : [...].
- ✓ **Les références des éditions et des traductions utilisées sont impérativement précisées dans la bibliographie finale.**
- ✓ Ne pas souligner les mots importants mais les mettre en gras.
- ✓ Les siècles sont à noter en petites capitales et suivis d'un exposant. Ex : XVII<sup>e</sup> siècle (et pas XVII<sup>e</sup> siècle).

- **Bibliographie**

- ✓ La bibliographie utilisée est présentée à la fin de l'article sous le titre :  
**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**
- ✓ Elle comporte au moins deux rubriques : **Textes anciens** et **Études critiques**.
- ✓ Les noms des auteurs modernes figurent en petites capitales et les titres d'ouvrages ou de revues en italiques.
- ✓ Les noms des auteurs anciens restent en bas de casse.

**Exemple :**

**Cicéron, *Philippiques*, tome I-II, P. WUILLEUMIER (éd.), Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », (1959) 1972.**

- ✓ Le nom des revues peut être abrégé conformément à l'usage de l'*Année Philologique*.
- ✓ Le nom d'un même auteur n'est pas répété mais remplacé par un tiret cadratin à partir de la seconde citation.
- ✓ La présentation de plusieurs ouvrages d'un même auteur doit suivre l'ordre chronologique

**Exemples :**

**GRIMAL P. 1971, « Le *De clementia* et la royauté solaire de Néron », *REL* 49, p. 205-217.**

**— 1979, *L'Amour à Rome*, Paris, Les Belles Lettres.**

**INGLEBERT H. (dir.) 2005, *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio ».**

- **Notes**

- ✓ Les notes figurent en bas de page.
- ✓ Elles commencent par une majuscule et se terminent par un point.
- ✓ Les appels de note sont placés après les guillemets et avant la ponctuation.
- ✓ Dans les notes, les citations latines sont en italiques. Elles sont suivies de leur traduction en français, sans retour à la ligne, entre guillemets et entre parenthèses.
- ✓ On utilise **voir** plutôt que *cf.*, qui est réservé aux comparaisons.

- ✓ Les références bibliographiques données en note se résument au nom de l'auteur (en petites capitales pour les auteurs modernes), à l'année, suivie d'un double point, et de la pagination :

**Exemples :**

**GRIMAL 1971 : 211.**

**LEONHARDT 2010 : 188-190.**

- ✓ Les références aux textes anciens non cités dans le corps du texte sont données en abrégé, sans parenthèses, le plus simplement possible (pas de petites capitales pour les noms d'auteurs anciens) :

**Exemples :**

**Hor. S. I, 7, 19-22.**

**Tac. An. IV, 2, 5.**

**Cic. Inu. I, 82.**

**Verg. En. VI, 14-17.**

#### 4. Bibliographies des concours

Se conformer à la présentation des bibliographies en fin d'article.

#### 5. Délais à respecter

Afin d'assurer la publication assez tôt dans l'année civile - pour les candidats et préparateurs aux concours – nous ne pouvons garantir que les tapuscrits reçus après le **15 septembre** seront insérés dans le volume de l'année suivante. Ils pourront être, le cas échéant, renvoyés au numéro d'après.

Du reste, si le numéro est complet avant cette date, nous ne serons pas en mesure d'intégrer de nouveaux articles, d'où l'intérêt, pour les auteurs, d'envoyer, dans la mesure du possible, leur texte sans attendre le mois de septembre.

Vous trouverez ci-dessous une page de texte et un extrait de bibliographie conformes aux normes de la revue *Vita Latina*. Veuillez à afficher les notes de bas de page.

Béatrice Bakhouché  
Fabrice Galtier  
Camille Gerzaguet  
Emmanuelle Raymond-Dufouleur  
Régine Utard

#### Exemple de page conforme aux normes de la revue

... viennent de rejeter Antoine qu'il faudrait mener une action contre celui-ci. Étant donné que, de surcroît, la définition de l'εὐκαιρία, notion dont a usé Cicéron dans la lettre, figure dans le premier livre du *De officiis*<sup>1</sup>, il est difficile de nier le lien entre la lettre et le traité, et par conséquent entre la situation politique et la réflexion philosophique cicéronienne. Il est donc légitime d'en déduire que Cicéron, au-delà de son fils Marcus, s'est adressé à Brutus pour l'inciter à agir contre Antoine et, peut-être, à renouveler son exploit aux dépens du nouveau tyran<sup>2</sup>. Cette « utilisation parénétique des Ides de mars » caractérise du reste la *Correspondance* de la période<sup>3</sup> :

---

<sup>1</sup> Voir Cic. *Off.* I, 142 : *Tempus autem actionis opportunum [...] latine appellatur occasio* (« Le moment opportun pour agir se dit [...] en latin *occasio* »).

<sup>2</sup> Voir BOES 1990 : 251 sq.

<sup>3</sup> Voir Cic. *Ad Br.* II, 5, 1-2 ; *Att.* XIV, 12, 1 ; XIV, 17, 4 ; *Fam.* XII, 1, 2 ; *Fam.* XI, 5, 2-3 et les commentaires de

*Deforme etiam est de se ipsum praedicare, falsa praesertim, et cum irrisione audientium imitari*  
« *Militem gloriosum* ». (Cic. *Off.* I, 137)

Il est déplaisant aussi de faire son autocélébration (surtout à propos de choses fausses) et, sous les moqueries des auditeurs, d'imiter le *Miles gloriosus*<sup>4</sup>.

## 1. Enjeux philosophiques

En examinant les vertus en fonction de leurs rapports avec les circonstances de la vie, Cicéron, guidé par Panétius, propose un guide de conduite permettant de discerner l'absolu de l'*honestum* à travers la diversité des cas particuliers. Cette réflexion renvoie au motif récurrent du *seruiendum tempori*.

### 1.1. Se soumettre aux circonstances : *seruiendum tempori*

Cicéron évoque fréquemment dans sa correspondance comme dans ses discours la nécessité de se soumettre aux circonstances. Ce motif, exprimé au moyen de formules très suggestives comme *adsentiendum temporibus* ou *seruiendum tempori*, constitue pour ainsi dire un fil rouge dans l'ensemble de son œuvre<sup>5</sup>. Cet impératif intervient le plus souvent en ...

ou encore

...

#### 1. Faunus : du roi du Latium au faune clairvoyant

La première mention du dieu dans l'*Énéide*, brève et nominative, est d'ordre généalogique, et d'une certaine manière préfigure l'implication et l'identité que Virgile entend lui donner dans son œuvre. Voici qu'au chant VII, Énée est enfin parvenu dans le Latium au terme de son errance ; le poète entame alors un état des lieux de cette terre d'asile :

*Rex arua Latinus et urbes  
iam senior longa placidas in pace regebat.  
Hunc Fauno et nympha genitum Laurente Marica  
accipimus, Fauno Picus pater isque parentem  
te, Saturne, refert, tu sanguinis ultimus auctor.* (Virg. *En.* VII, 45-49)

Le roi Latinus, bien vieux déjà, régnait sur des terres et des villes qu'une paix durable avait apaisées. Nous le savons fils de Faunus et de Marica, nymphe laurente. Faunus eut pour père Picus, qui déclare descendre de toi, Saturne, première souche de sa famille.

Cette généalogie présente Faunus triplement lié au sol italique qu'abordent les Troyens : père d'un roi que son nom désigne comme l'incarnation de la population locale, il est aussi le petit-fils d'un Titan en exil qui a choisi le Latium comme patrie d'élection, Faunus appartient aussi, par le sang et par alliance, à la famille des dieux autochtones du Latium<sup>6</sup>. Il est de plus,

---

GUILLAUMONT 2012 : 341-346.

<sup>4</sup> Traduction TESTARD modifiée.

<sup>5</sup> Voir Cic. *Fam.* I, 9, 21. Cf. Cic. *Fam.* IV, 8 ; *Sest.* 37 ; *Balb.* 61 ; *Planc.* 94 ; *Phil.* II, 27.

<sup>6</sup> Picus est un autre personnage légendaire latin : considéré comme un roi mythique des Laurentes, il est fils de Saturne et amant de Circé qui le transformera en pivert (PHILLIPS 2000). Marica est une nymphe laurente, qu'on a

au moins par son nom, porteur d'un vieux fonds religieux local auquel appartiennent les faunes. En s'appuyant sur un argument d'autorité qui lui permet également de voiler l'inédit de cette construction, le poète précise la provenance de ce savoir généalogique par le verbe *accipimus* (« recevoir ») comme s'il avait été transmis de longue date par la tradition. Or, comme nous l'avons déjà signalé, l'état actuel des connaissances ne nous fournit aucune attestation antérieure de cette généalogie. Tout contribue donc à faire de Faunus une sorte d'ancêtre symbolique antique par nature<sup>7</sup>, et donne par la riche symbolique du personnage du sens au prénom de son fils Latinus.

### Extrait bibliographique conforme aux normes de la revue

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

##### Textes anciens

- Cicéron, *Correspondance I-IX*, A. CONSTANS, J. BAYET & J. BEAUJEU (éd.), Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1935-1993.
- *De la divination*, trad. J. KANY-TURPIN, Paris, GF Flammarion, 2004.
- *Tusculanes*, G. FOHLEN (éd.), J. HUMBERT (trad.), Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 2002<sup>4</sup>.
- Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, M.-O. GOULET-CAZE (dir.), Paris, Librairie Générale Française, 1999.
- Horace, *Odes*, F. VILLENEUVE (éd.), Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », (1929) 1992.
- Tertullien, *De anima*, J. H. WASZINK (éd.), Leyden, Brill, « Vigiliae Christianae Supplements », 2010.
- *Les Spectacles*, M. TURCAN (éd.), Paris, Cerf, « Sources chrétiennes » 332, 1986 (= TURCAN [éd.] 1986).
- LONG A. & SEDLEY D., *Les philosophes hellénistiques*, trad. fr. J. BRUNSCHWIG & P. PELLEGRIN, Paris, GF Flammarion, 2001 (= LS 2001).

##### Études critiques

- ANDRE J. M. 1966, *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine des origines à l'époque augustéenne*, Paris, PUF.
- 1977, *La philosophie à Rome*, Paris, PUF.
- ATKINS E. M. 1990, « *Domina et Regina uirtutum : Justice and Societas in De officiis* », *Phronesis* 35, p. 258-289.

---

pu reconnaître comme une déesse du VII<sup>e</sup> siècle av. notre ère, vénérée dans un bois de l'estuaire de l'actuel fleuve Garigliano (VON STUCKRAD 1999).

<sup>7</sup> Voir LOWE 2011 : 114 : « However geriatric Latinus is, Faunus has only been dead during his lifespan : Virgil proleptically endows him with the prestige of long antiquity ». Selon l'expression de l'auteur, Faunus est ainsi, sous la plume de Virgile, « 'always-already' ancient ».

- COGITORE I. 2011, *Le doux nom de liberté*, Bordeaux, Ausonius, « Scripta Antiqua » 31.
- CITRONI-MARCHETTI S. 2000, *Amicizia e potere nelle lettere di Cicerone e nelle elegie ovidiane dall'esilio*, Florence, Giorgio Pasquali.
- DOUGLAS A. 1995, « Form and Content in the *Tusculans Disputations* », dans J. POWELL (dir.), *Cicero the philosopher*, Oxford, Clarendon Press, p. 197-218.
- GOLDSCHMIDT V. 1989<sup>3</sup>, *Le système stoïcien et l'idée de temps*, Paris, Vrin.
- GÖRLER W. 2004a, « Cicero zwischen Politik und Philosophie », dans C. CATREIN (dir.), *Kleine Schriften zur hellenistisch-römischen Philosophie*, Leiden-Boston, Brill, p. 158-171.